



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

**ECOBUAGES : INTERDICTION D'INCINERER DES VEGETAUX SUR PIED DU SAMEDI 24 AVRIL AU DIMANCHE 25 AVRIL 2021 INCLUS DANS LE DEPARTEMENT.**

à Pau, le 23 avril 2021

Compte tenu des prévisions météorologiques dans les Pyrénées-Atlantiques dans les prochains jours favorables à la propagation du feu, et du danger potentiel pour les personnes, les biens et les milieux des écobuages pastoraux réalisés dans ces conditions, **Eric SPITZ, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a décidé, par arrêté signé aujourd'hui, vendredi 23 avril 2021, d'interdire l'incinération de végétaux sur pied du samedi 24 avril au dimanche 25 avril 2021 inclus, sur l'ensemble du département des Pyrénées-Atlantiques.**

**Le Préfet appelle à la vigilance de chacun et au respect de la réglementation.**